

PÊCHE COQUILLIERE EN RADE DE BREST

La pêche de bivalves à la drague se déroule pendant l'hiver en rade de Brest elle occupe une place modeste 1,4% du poids total commercialisé par les criées française en 2000.

Quatre espèces sont concernées : La coquille Saint Jacques, la Praise, le pétoncle noir et le pétoncle blanc.

Une soixantaine de bateaux de moins de 11m pratiquent cette pêche saisonnière, ils pratiquent d'autres pêches en dehors de la saison des coquilles:

Une quarantaine complète leur activité de drague par l'utilisation d'autres engins de pêche (casiers, filets, lignes) à l'extérieur proche de la rade.

Une vingtaine pratique le métier de goémonier sur la côte nord du département du Finistère.

Le nombre d'emplois générés est limité, il a été estimé à 0,13% de l'emploi total de la zone d'emploi de Brest.

Cette pêche se déroule dans la limite des eaux intérieures et exploite des stocks locaux donc non soumis au régime communautaire, elle est régie par le droit français.

La réglementation nationale porte sur :

- ❖ les fermetures saisonnières, les engins de pêche,
- ❖ les tailles minimales et les conditions de débarquement.

Cette réglementation est complétée par des règles locales destinées à favoriser la conservation de la ressource, ce gisement a été «classé» en 1964.

Depuis 1985 le comité local des pêches a mis en place et gère un système de licences.

Les licences sont accordées en fonction du nombre de bateaux, de leur taille, de leur puissance motrice, des engins de pêche, de la saison, des zones de pêche, des tailles minimales et des conditions de débarquement.

Dans le coût de la licence on trouve : le coût annuel (45 à 105 euros selon la puissance du bateau), une somme forfaitaire annuelle qui sert à financer le repeuplement (5200 euros) et d'une taxe prélevée à la pesée.

2 catégories de bateaux

- 1) Les goémoniers sont en moyenne plus gros, moins puissants et plus récents et généralement l'équipage se compose d'un seul homme pour la récolte des algues. Ils vendent essentiellement sous criée. 42% du chiffre d'affaires concerne les coquillages et 56% les algues. 151 jours de mer en moyenne. Age moyen du patron 43 ans. La part du chiffre d'affaires dû à la pêche à la coquille représente 35%.
- 2) Les non goémoniers sont plus vieux et ont équipage qui dépasse un seul homme pour la pêche aux filets, casiers, lignes. Ils vendent 34% de leur pêche sous criée et commercialisent 49% de leur pêche avec des mareyeurs. 35% du chiffre d'affaires concerne les coquillages et 65% les poissons. 185 jours de mer en moyenne. Age moyen du patron : 43 ans. La part du chiffre d'affaires de la coquille représente 42%

Tous les navires travaillent dans la bande côtière et sortent à la journée. La pêche à la coquille représente entre 8 et 10% du temps de travail annuel.

Pour 80% des patrons pêcheurs la pêche en rade est indispensable à l'équilibre économique de leur entreprise. Ils disent que la coquille Saint-Jacques est une espèce indispensable. Les pêcheurs sont optimistes quant à l'avenir de la pêcherie, ils connaissent le succès technique du

programme de repeuplement mais ils sont plus réservés sur l'autofinancement du programme de repeuplement.

La mise en place de l'écloserie a été financée par des fonds publics d'état dans un premier temps et par la suite dans le cadre du contrat de Baie.

La licence paraît chère à certains pêcheurs. Les plus anciens qui ont connu la période de crise sont les plus volontaires. La licence payée par les pêcheurs actuellement couvre le fonctionnement de l'écloserie.

La collaboration effective entre les pêcheurs et les chercheurs est à souligner dans cette affaire. Le réensemencement d'une zone de pêche est plus facile lorsqu'il s'agit de stocks locaux et sédentaires.

Ce programme qui fonctionne bien pour le moment, reste soumis à la qualité des eaux de la rade.

C'est un lieu qui concentre beaucoup d'activités, sur mer avec la présence des ports, militaire, commerce et plaisance, la construction navale et sur terre avec les villes qui la borde et l'activité agricole des bassins versants.

PROGRAMME DE REPEUPLEMENT DE LA RADE DE BREST EN COQUILLES SAINT JACQUES

Historique :

Au milieu du siècle précédent, la rade de Brest était la principale pêcherie de coquilles saint Jacques en Europe. L'accroissement de l'effort de pêche conjugué à un accident climatique (grands froids de 1963) a entraîné un effondrement du stock de coquilles Saint Jacques de la rade de Brest qui ne s'est jamais reconstitué.

La diversification de la pêche vers d'autres espèces de coquillage (huîtres plates, pétoncles, praires) a rencontré ses limites dans les années 70. Les stocks de ces espèces ont connu à leur tour une rapide régression voire une quasi disparition pour l'huître plate. La pêche de bivalves de la rade de Brest s'est trouvée menacée d'extinction pure et simple au cours des années 80.

Le Comité local des pêches du Nord Finistère a tenté de faire redémarrer la pêche en prenant deux décisions :

- 1) Contrôle plus strict de l'exploitation de la ressource en instaurant des licences en 1985.
- 2) Le développement d'un programme de repeuplement.

Dès 1973, des expériences de collectage de naissains dans la rade avec le soutien scientifique du CNEXO (IFREMER aujourd'hui) se déroulent sans grands résultats. La décision de produire des larves en écloserie est prise début des années 80. Au début, il s'agissait de restaurer la biomasse de géniteurs pour augmenter la production naturelle de coquilles Saint Jacques de la rade.

Ce travail ne porte pas les fruits espérés (peu de juvéniles) et une autre stratégie est mise en place :

La stratégie dite de «semi-capture» qui a pour objectif de diminuer la forte mortalité des juvéniles pendant leur première année.

La filière technique est la suivante :

- 1) maturation des géniteurs pêchés en rade (3 mois)

- 2) Fécondation et élevage des larves en éclosérie (23 jours en moyenne)
- 3) Elevage des post-larves en nurseries jusqu'à la taille de 2 mm (4 à 6 semaines)
- 4) Elevage des coquilles dans des cages en mer, jusqu'à 3cm (9 mois environ)

Semi extensif	Avec de la place sur les bancs naturels
---------------	---
- 5) Semis des ados coquille en rade :

Semi intensif	Plus serré sur une réserve tournante
---------------	--------------------------------------

La pêche se fait après 2,5 à 3 ans plus tard.

La particularité de cette méthode vient des deux types de semis pratiqués.

Les semis extensifs : Sont réalisés sur les bancs naturels au printemps après la campagne de pêche (1 coquille saint Jacques au m² environ). Les juvéniles d'origine d'élevage se mélangent aux juvéniles d'origine naturelle et sont dragués par la suite en tenant compte des règles régissant la pêche de cette espèce.

Les semis intensifs : Ils représentent 60% de la totalité des semis (4 coquilles au m² environ). Ils se font en été et au début de l'automne sur une zone dite de réserve où le dragage est interdit pendant plusieurs saisons (3ans).

Les 2/3 des réserves sont fermées à la pêche.

Les semis sont réalisés dans un endroit différent chaque année. La superficie occupée est de 5,5 km², la surface totale de la rade est de 180km².

Pour le choix des sites, il est tenu compte de plusieurs facteurs :

- 1) Site adéquat (il ne doit pas être envahi par la crépidule)
- 2) Compatibilité avec les autres activités
- 3) Surveillance facile.

Chaque réserve est ouverte à la pêche sur décision du Comité Local. La récolte est gérée depuis 1994 sur la base d'un quota individuel attribué de façon uniforme aux titulaires de licence (seul moyen de contrôle par les captures).

Ces réserves ont été mises au départ à titre expérimental et jouent maintenant un rôle essentiel.

Le financement de ce programme est maintenant autonome. L'effort financier important, fait par les pêcheurs ces dernières années, porte ses fruits. Le coût du quota se fait moins sentir vu l'augmentation des tonnages débarqués.

D'autres projets sont dans les cartons mais ceci est une autre histoire.

Michèle Pendelièvre 2004

Vulgarisation d'un travail de chercheurs du CEDEM/UBO de Brest,
Jacques Boncoeur, Frédérique Alban.